

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures trente-cinq p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative.

3.35 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.35 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Emmett Matthew Hall, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président dit:

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant l'honorable Emmett Matthew Hall, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, pour être son suppléant et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.

Lesdites lettres patentes sont alors lues par le Greffier du Sénat, comme il suit:

GEORGES-P. VANIER

[L. S.]

CANADA

Par Son Excellence le major-général le très honorable GEORGES-P. VANIER, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A L'HONORABLE EMMETT MATTHEW HALL, Juge puîné de la Cour suprême du Canada,

SALUT:

SACHEZ QUE, étant assuré de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, le major-général Georges-P. Vanier, Gouverneur général du Canada, en vertu